

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 28 MARS 2022**

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

**VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 - BUDGETS COMMUNE – ASSAINISSEMENT – USINE RELAIS – LOT. PRE CHAPELLE II**

Le Conseil Municipal après délibération, avec :

- 10 voix pour et 2 abstentions, vote les comptes administratifs 2021 du budget principal
- 12 voix pour, vote les comptes administratifs 2021 du budget assainissement
- 12 voix pour, vote les comptes administratifs 2021 du budget lotissement du Pré de la Chapelle
- 12 voix pour, vote les comptes administratifs 2021 du budget Usine Relais

**VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021 - BUDGETS COMMUNE – ASSAINISSEMENT – USINE RELAIS – LOT. PRE CHAPELLE II**

Le Conseil Municipal après délibération, avec :

- 11 voix pour et 2 abstentions, vote les comptes de gestion 2021 du budget principal
- 13 voix pour, vote les comptes de gestion 2021 du budget assainissement
- 13 voix pour, vote les comptes de gestion 2021 du budget lotissement du Pré de la Chapelle
- 13 voix pour, vote les comptes de gestion 2021 du budget Usine Relais

**AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

Le Conseil Municipal après délibération, avec :

- 11 voix pour et 2 abstentions, vote l'affectation des résultats du budget principal
- 13 voix pour, vote l'affectation des résultats du budget assainissement
- 13 voix pour, vote l'affectation des résultats du budget lotissement du Pré de la Chapelle
- 13 voix pour, vote l'affectation des résultats du budget Usine Relais

### **PARTICIPATION COMMUNALE AUX COURS DE NATATION**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de participer à hauteur de 40 % du coût de cet apprentissage pour les enfants villefranchois à compter de juin 2022 (4 € par enfant et par leçon).

### **MISE A DISPOSITION SALLE POUR ATELIER D'ARTS PLASTIQUES**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, valide la convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux de la salle du château pour les ateliers d'arts plastiques et charge Monsieur le Maire de la signer.

### **REDEVANCE POUR ENTRETIEN DES ESPACES VERTS « ALLIER HABITAT »**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'arrêter le montant de la redevance pour l'entretien des espaces verts « Allier Habitat » à 1 100 €.

### **LOCATION DE MOBILIER**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de ne pas louer ou prêter du petit mobilier (chaises, tables...) à des particuliers.

### **MISE A DISPOSITION DU BOULODROME**

Cette question sera revue au prochain conseil.

### **PARTICIPATION ALLIER A LIVRE OUVERT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération accepte le versement de la subvention pour un montant de 179.62 € au profit de l'Allier à Livre Ouvert pour l'année 2022.

### **DEMANDE DE SUBVENTION CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ALLIER**

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 8 voix pour et 5 abstentions décide d'accorder une subvention de 50 € par jeune soit 100 € à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier.

### **REPLACEMENT CIBLES TIR A L'ARC**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de HERACLES ARCHERIE d'un montant de 2 034.05 € HT pour le remplacement des cibles au gymnase.

### **CONVENTION DE PARTENARIAT EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, valide la convention entre Commentry Montmarault Nérís Communauté et la commune de Villefranche d'Allier et charge Monsieur le Maire de la signer.

### **CONVENTION AVEC L'ATDA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'avenant à la convention entre l'ATDA et la commune de Villefranche d'Allier pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol en date du 28 mars 2022. Il autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention.

### **ENCAISSEMENT DE CHEQUES**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'encaisser un chèque de Groupama d'un montant de 924.68 € correspondant à un sinistre « choc de véhicules »

### **RYTHMES SCOLAIRES**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents sollicite le renouvellement de la dérogation d'organisation de la semaine scolaire pour les écoles de Villefranche (maternelle et élémentaire) établi comme suit :

- Semaine de 4 jours : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Horaires : 8h45-12h00 et 13h30-16h15

### **REFERENT RANDONNEE A LA COMCOM**

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, désigne Monsieur Frédéric MICHARD en qualité de référent randonnée pour Commentry Montmarault Nérès Communauté.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Josiane AUBERGER regrette qu'aucune action n'ait été organisée en faveur de l'Ukraine.  
Gérard FERRIERE informe le Conseil Municipal que le centre social a organisé une collecte.  
Les dons étant suffisants, une réflexion est en cours au niveau de la Comcom.

La séance est levée à 22H30

Villefranche d'Allier, le 4 avril 2022